
Olivier Lebel

Éric CAVATERRA, *La Banque de France et la Commune de Paris (1871)*

Paris, Éditions L'Harmattan, 1998, 334 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Olivier Lebel, « Éric CAVATERRA, *La Banque de France et la Commune de Paris (1871)* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 23 | 2001, mis en ligne le 15 octobre 2002. URL : <http://rh19.revues.org/index322.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index322.html>

Document généré automatiquement le 23 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Olivier Lebel

Éric CAVATERRA, *La Banque de France et la Commune de Paris (1871)*

Paris, Éditions L'Harmattan, 1998, 334 p.

Pagination de l'édition papier : p. 234-236

Issu d'une maîtrise réalisée sous la direction de Michel Margairaz, l'ouvrage d'Éric Cavaterra constitue une mise au point neuve et très documentée d'un aspect de l'histoire de la Commune souvent évoqué, mais n'ayant pourtant jamais fait l'objet d'une étude approfondie : les rapports entretenus par la Banque de France et les insurgés du 18 mars.

Un des grands mérites du travail d'Éric Cavaterra est d'avoir repris un dossier que l'on pouvait juger épuisé, tant il semblait acquis depuis les années 1870, avec les textes de Lissagaray et les interprétations de Marx, que la faiblesse de la Commune à l'égard de la Banque de France avait été un des facteurs décisifs de son échec. L'auteur fait pièce à une *vulgate* historiographique, dont il retrace d'ailleurs la construction dans le dernier chapitre de son livre, aux termes de laquelle Beslay, vétéran proudhonien modérantiste de la Commune, et Jourde, tenant d'un "socialisme pratique", se seraient laissé manipuler par les dirigeants de la Banque, reflétant, à leur échelle, les incohérences idéologiques et pratiques plus fondamentales du mouvement communalard brocardées par Marx ou les blanquistes.

Or la plupart de ces interprétations reposaient, au mieux, jusqu'à présent, sur des assertions tirées de documents très partiels, biaisés, sinon sujets à caution (en particulier la déposition du sous-gouverneur de Ploëuc à l'occasion de l'Enquête sur les événements du 18 mars). Avec une extrême minutie, l'auteur a rassemblé les pièces du dossier. Il s'appuie en effet sur des fonds d'archives à la fois neufs, substantiels et diversifiés. À côté des archives de police et de la guerre, par ailleurs bien connues, les classiques dépositions enregistrées ultérieurement (à l'occasion de *l'Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871*), Éric Cavaterra appuie sa démonstration sur les documents, inédits, des témoins et acteurs de la Banque de France. Procès-verbaux des séances (officielles et "secrètes") du conseil général d'abord, abondantes correspondances, notes et pièces diverses émanant des protagonistes ensuite, et enfin et surtout les archives du sous-gouverneur de Ploëuc conservées aux archives nationales (série AN 272 AP), qu'il s'agisse de sa correspondance soit avec son épouse, soit avec Beslay, de quelques notes personnelles et d'un très précieux agenda manuscrit (qui servit partiellement de charpente à sa future déposition), permettent à l'auteur de réévaluer de façon très convaincante, "de l'intérieur" en quelque sorte, les rapports de la Banque de France avec la Commune.

Ce riche corpus permet pleinement à l'auteur de remplir son objectif initial, "déterminer pourquoi des relations se mettent en place, leur nature et leur racine, les évolutions qu'elles subissent et la place des hommes dans cette affaire, mais aussi celle des idéologies et tout simplement des circonstances". Il dégage ainsi une chronologie spécifique, à la charnière du politique et du financier, de rapports de force variables.

Du 18 mars au 20 avril s'étend une première phase marquée par un "légalisme révolutionnaire". Cette première partie fait elle-même l'objet d'une distinction après le 28 mars. Jusqu'à cette date en effet s'institutionnalisent durablement les rapports des protagonistes. Les dirigeants de la Banque de France acceptèrent, bon gré, mal gré, de reconnaître en Beslay, Jourde et Varlin, les dépositaires légaux du compte courant de la ville de Paris, crédité à hauteur de plus de neuf millions. En retour, les délégués de la Commune entraient dans le jeu, sans doute conflictuel, mais très rigoureusement légaliste, de demandes de fonds régulières, âprement négociées. La banque avança à la Commune 2,5 millions de francs, dans un climat de défiance attentiste. Si elle levait un bataillon de soldats pour assurer sa protection, fit réaliser des retranchements, elle se trouvait dans une situation particulièrement paradoxale, puisque d'une part ses (toutes

relatives) libéralités financières nourrissaient le désordre et que d'autre part céder "à l'amiable" à des réquisitions, c'était inscrire l'institution comme interlocuteur résistant sans doute, mais obligé des communards

"Chaque jour gagné est d'un prix considérable" affirma Rothschild. C'est un fait qu'à partir du 28 mars s'ouvre une période d'"accalmie financière". Les exigences de la Commune, dominées par une politique parcimonieuse, se chiffrèrent seulement à 1,25 millions de francs. Les rapports se stabilisaient donc, à la faveur de ce que l'auteur qualifie d'"illusion communaliste", nourrie des espoirs et de l'optimisme des fédérés.

Mais l'intensification de la guerre civile balaya les fragiles lignes de défense de la Banque, rendant difficilement tenable sa tactique de composition différée. Ainsi, à partir du 21 avril et jusqu'aux derniers jours de la Semaine sanglante, tout changea, tout cèda devant les besoins de financement de la résistance d'une "Commune de combat".

On le voit, l'ouvrage d'Éric Cavaterra, en même temps qu'il invalide sans réserve un discours assertif et partisan qui aurait voulu que la Commune soit tombée du fait d'une très excessive pusillanimité à l'égard de la Banque de France (les moyens financiers ne lui ont jamais véritablement fait défaut), restitue, avec un sens consommé de la nuance, l'action des délégués aux Finances, et, par-delà, les choix politiques plus généraux de la Commune : elle ne fut ni "candide", ni "timide" : elle restait profondément attachée à une certaine légalité républicaine, respectueuse des grandes institutions, dont la Banque, tout comme la propriété privée, faisaient partie intégrante. Il ne semble donc pas déraisonnable de suivre les conclusions de l'auteur lorsqu'il écrit que "le "salut" de la Banque de France tient à la fois des conceptions politiques du moment et des circonstances auxquelles la Commune eut à faire face, plus que de sa propre capacité à résister. L'établissement financier a su tenir face à des pressions parce qu'il n'eut pas de coups sérieux à subir".

Pour citer cet article

Référence électronique

Olivier Lebel, « Éric CAVATERRA, *La Banque de France et la Commune de Paris (1871)* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 23 | 2001, mis en ligne le 15 octobre 2002. URL : <http://rh19.revues.org/index322.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
